

DEC172291DR06

Décision portant délégation de signature à Mme Marianne Buchmann, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale de la circonscription Centre Est

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 portant nomination de Mme Muriel Sinanidès aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la DEC162818DR06 du 2 janvier 2017 portant délégation de signature à Mme Jocelyne Dias, adjointe à la déléguée régionale, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale de la circonscription Centre Est ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à **Mme Marianne Buchmann**, ingénieure d'études CNRS, adjointe aux responsables du Service Prévention et de Sécurité et du Service Patrimoine et Logistique, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire, pour la période du 16 août au 18 août 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 18 juillet 2017

La déléguée régionale

Muriel Sinanidès